

CAPA soigneur d'équidés

Certificat d'aptitude professionnelle agricole

Niveau V (CAP, BEP)

Niveau européen 3 : Savoirs couvrant des faits, principes, concepts généraux

[Code Certif Info N°22071]



Avertissement : cette fiche est en état archivé

Descriptif, Objectif et Programme

Descriptif

Soin aux chevaux et entretien des écuries et du matériel sont les activités principales des soigneurs d'équidés. Ils sont recrutés dans les haras, les centres d'entraînement de chevaux de course ou les centres équestres. La formation est centrée sur l'équitation, la zootechnie et les agroéquipements.

Objectif

Le titulaire de ce CAPA est chargé d'assurer les soins aux chevaux (toilette, alimentation, soins vétérinaires élémentaires) et l'entretien des écuries et du matériel (sellerie, manèges, harnais). Il participe à la récolte des fourrages. Cet ouvrier travaille dans les haras, les exploitations d'élevage de chevaux, les centres équestres ou les centres d'entraînement de chevaux de course.

Programme

Enseignements professionnels :

- Biologie-écologie : 30 min.
- Physique et chimie : 30 min.
- Sciences économiques, sociales et de gestion : 1 heure
- Gestion de l'environnement et de l'entreprise : 30 min.
- Sciences et techniques des équipements/agroéquipement : 1 heure 30
- Agronomie : 30 min.
- Zootechnie/hippologie : 11 heures
- Equitation : 2 heures 30.

Un stage de 14 à 16 semaines complète la formation des élèves en lycée professionnel.

Modules

Autre - Langues vivantes

Autre - Module d'Approfondissement Professionnel MAP

Module d'enseignement général (MG) - 01. Expression française et communication

Module d'enseignement général (MG) - 02. Traitement de données mathématiques

Module d'enseignement général (MG) - 03. Education physique et sportive, santé et sécurité

Module d'enseignement général (MG) - 04. Monde actuel, anglais

Module d'enseignement professionnel (MP) - 01. Entreprise et vie professionnelle

Module d'enseignement professionnel (MP) - 02. Bases scientifiques des techniques professionnelles

Module d'enseignement professionnel (MP) - 03. Techniques et pratiques professionnelles

Unité capitalisable (UC) - 01.1. Etre capable d'utiliser des connaissances scientifiques et technologiques appropriées pour expliciter les principales pratiques professionnelles de l'ouvrier soigneur d'équidés

Unité capitalisable (UC) - 01.2. être capable de réaliser, en toute sécurité et en respectant les consignes d'hygiène et son environnement, les tâches et travaux liés d'une part à l'entretien et à l'utilisation des chevaux et d'autre part à l'utilisation et l'entretien des matériel

Unité capitalisable (UC) - 02. Etre capable de mobiliser des mathématiques pour résoudre des problèmes simples de la vie sociale et professionnelle

Unité capitalisable (UC) - 04. Etre capable de s'exprimer et de communiquer par oral et par écrit dans les situations de la vie professionnelle et sociale

Unité capitalisable (UC) - 05.1. Etre capable de participer à la vie sociale, professionnelle et culturelle, dans le but de s'insérer dans le monde actuel

Unité capitalisable (UC) - 05.2.A partir d'un exemple vécu, être capable de présenter des éléments de l'organisation d'une entreprise hippique

Unité capitalisable (UC) - 07. Etre capable de mettre en oeuvre des comportements moteurs adaptés à des situations professionnelles et sociales

Poursuite et débouchés

Poursuite d'études

Le CAPA soigneur d'équidés débouche directement sur la vie active avec une rémunération aux alentours du SMIC.

Cependant, il est possible de poursuivre ses études en préparant :

- un BEPA Activités hippiques, spécialités soigneur aide-animateur ou cavalier d'entraînement.
- un bac pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole option élevage et valorisation du cheval

Débouchés

Les objectifs :

Passionné par l'univers équestre, il a en charge de dix à douze chevaux d'élevage ou de sport .Il assure tout d'abord les soins, leur donne à manger, les panse et les brosse. Il connaît le comportement de chacun, surveille leur état de santé et administre même certains traitements simples.

Cependant il passe plus de la moitié de son temps à l'entretien des boxes (paillage, litière ...), des aires de travail, des chevaux et des installations. Il prend également soin du matériel (harnais, selles) et participe généralement à la maintenance générale du centre : tailler les haies, faire les foin, conduire le tracteur ou peindre les clôtures.

Robuste, pour porter les sacs de fourrage et les seaux, il faut aussi être résistant car les journées sont longues et fatigantes. Pas de dimanche ni de jour férié, et qu'il vente ou qu'il neige il travaille dès 6 heures du matin dans des écuries non chauffées ou à l'extérieur.

Soucieux de la propreté, le soigneur doit s'improviser aussi bricoleur : posséder quelques rudiments de mécanique (réparer un tracteur), de maréchalerie (déferrer un cheval), de maçonnerie et de menuiserie (pour l'entretien des écuries).

Malgré la pénibilité du travail, la passion du cheval est la plus forte et le nombre de filles qui suivent cette formation est bien supérieur au nombre de garçon.

Les débouchés :

Les débouchés se situent essentiellement dans la filière élevage, dans les centres d'entraînement des chevaux de course, haras publics ou privés, et dans les centres de tourisme équestres, poneys-clubs.

L'Ile de France compte de nombreux centres ainsi que l'Ouest inscrit dans une tradition d'élevage.

Les haras importants permettent au soigneur et soigneuses de devenir responsable d'écurie, après quelques années d'expérience, mais les possibilités d'évolution restent limitées.

Autres informations

RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 2757

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=2757>

Certificateur

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Valideur

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Ce titre remplace

CAPA palefrenier (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-22063.html>)

CAPA palefrenier soigneur (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-22064.html>)

Ce titre est remplacé par

CAP agricole palefrenier soigneur (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-88865.html>)

Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
2002	2018

Domaine(s) de formation

21099 : Soin cheval

Lien(s) vers les métiers (ROME)

A1407 : Élevage bovin ou équin

Groupes formation emploi (GFE)

A : Agriculture

Domaine de spécialité (NSF)

212 : Soins des animaux, soins vétérinaires

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non

Textes officiels

[Arrêté du 12/01/2001](#)

Publication : 01/02/2001

Descriptif : Arrêté du 12 janvier 2001 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle agricole option soigneur d'équidés

Code NOR : AGRE0100088A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=AGRE0100088A>

Création : Oui

[Arrêté du 15/06/2005](#)

Publication : 09/07/2005

Descriptif : Arrêté du 15 juin 2005 fixant les grilles horaires de chaque option du certificat d'aptitude professionnelle agricole pour la voie scolaire

Code NOR : AGRE0501341A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=AGRE0501341A>

Création : Oui

[Arrêté du 21/04/2016](#)

Publication : 11/05/2016

Descriptif : Arrêté du 21 avril 2016 portant création de la spécialité « palefrenier soigneur » du certificat d'aptitude professionnelle agricole et fixant ses conditions de délivrance

Code NOR : AGRE1609818A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=AGRE1609818A>

Abrogation : Oui

[Arrêté du 21/04/2016](#)

Publication : 11/05/2016

Descriptif : Arrêté du 21 avril 2016 fixant la grille horaire de la spécialité « palefrenier soigneur » du certificat d'aptitude professionnelle agricole pour la voie scolaire

Code NOR : AGRE1609821A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=AGRE1609821A>

[Arrêté du 24/11/2016](#)

Publication : 03/12/2016

Descriptif : Arrêté du 24 novembre 2016 fixant les conditions dans lesquelles les candidats ayant préparé l'option « soigneur d'équidés » du certificat d'aptitude professionnelle agricole selon la modalité des unités capitalisables peuvent bénéficier d'équivalences entre les unités capitalisables obtenues et les unités capitalisables constitutives de la spécialité « palefrenier soigneur » du certificat d'aptitude professionnelle agricole

Code NOR : AGRE1634611A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=AGRE1634611A>

Modification : Oui

[Arrêté du 24/11/2016](#)

Publication : 03/12/2016

Descriptif : Arrêté du 24 novembre 2016 fixant les conditions dans lesquelles les candidats ajournés à l'option « soigneur d'équidés » du certificat d'aptitude professionnelle agricole à la session 2017 peuvent se présenter à la session 2018 de la spécialité « palefrenier soigneur » du certificat d'aptitude professionnelle agricole

Code NOR : AGRE1634608A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=AGRE1634608A>

Modification : Oui

Informations mises à jour le 25/11/2019 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-22071.html>